

## ACCORD DU/DE LA RESPONSABLE DE STAGE

### M2 2018-2019

Cher/ère collègue,

Vous avez donné votre accord à un/e étudiant/e candidat/e à la 2<sup>e</sup> année du Master Recherche en sciences cognitives, vous engageant à encadrer sa recherche durant l'année universitaire 2018-2019 s'il/elle était accepté/e.

<b>VOS NOM et Prénom :</b>	.....
<b>VOTRE LABORATOIRE :</b>	.....
NOM et Prénom du/de la candidat/e :	.....

<b>VOUS APPARTENEZ À UN LABORATOIRE EN ÎLE-DE-FRANCE</b>	
- et souhaitez encadrer l'intégralité de son stage long ( <b>1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> semestre</b> ) :	<input type="checkbox"/>
- et, étant membre du Conseil pédagogique du Cogmaster, souhaitez encadrer <b>au 1<sup>er</sup> semestre</b> la préparation de son stage long :	<input type="checkbox"/>
<i>Merci d'indiquer le nom du laboratoire distant et du/de la responsable de stage long :</i> .....	
<b>VOUS APPARTENEZ À UN LABORATOIRE EN PROVINCE OU A L'ÉTRANGER</b>	
- et souhaitez encadrer <b>au 2<sup>nd</sup> semestre</b> un stage long en liaison avec un laboratoire en Ile-de-France :	<input type="checkbox"/>
<i>Merci d'indiquer le nom du membre du Conseil pédagogique correspondant en Ile-de-France :</i> .....	

<p><b>AVIS MOTIVÉ sur le/la candidat/e et son projet de recherche :</b>                  (Tout ce que vous voulez voir pris en compte par le jury d'admission du Cogmaster doit figurer sur ce document, car vous ne pourrez pas assister à la délibération.)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---

J'ai pris connaissance des engagements du responsable de stage Cogmaster (voir au dos).

DATE :

SIGNATURE :

**Merci de renvoyer ce document directement à :**  
 Cogmaster – Master Recherche en Sciences cognitives  
 CUSP, Bureau 102 – 45 rue des Saints-Pères – 75006 Paris  
 Tél. : +33(0)1 42 86 43 17 – [www.cogmaster.net](http://www.cogmaster.net)

ou par courrier électronique à : [mastere@cogmaster.net](mailto:mastere@cogmaster.net)

## - ENGAGEMENTS DU/DE LA RESPONSABLE DE STAGE -

### 1. Objectifs

Le stage long de M2 est une initiation à la recherche et a pour objectif de mener à bien un projet de recherche **original, autonome, et intégratif** dans le secteur des sciences cognitives. Ce projet est défini de manière conjointe par l'étudiant/e et le/la responsable de stage.

Voir la définition du périmètre scientifique des stages sur le site du Cogmaster :

[http://sapience.dec.ens.fr/cogmaster/www/f\\_01\\_recherche.php#Tag1.3](http://sapience.dec.ens.fr/cogmaster/www/f_01_recherche.php#Tag1.3)

### 2. Déroulement

2.1 Au premier semestre : le ministage de préparation (septembre-janvier, 1 jour/semaine, 6 ECTS)

L'étudiant/e doit passer l'équivalent d'1 journée par semaine à préparer le stage de recherche. Il s'agira d'effectuer les recherches bibliographiques et élucider les questions de faisabilité du stage long (préparation du travail expérimental ou théorique, étude préliminaire, etc.).

La validation de ce ministage obligatoire est binaire (validé/échoué) ; elle est basée sur la présence au laboratoire pendant la préparation et sur une présentation écrite (une page recto-verso) et orale (8 minutes de présentation + 10 minutes de questions) du plan de travail pour le stage long. La pré-soutenance a lieu fin janvier et est publique ; elle se passe en la présence du/de la responsable de stage, ainsi que celle du tuteur et du directeur des études. L'objectif de la pré-soutenance est de démontrer la faisabilité du stage et de se préparer aux questions qui pourraient se poser lors de la soutenance du stage long.

2.2. Au second semestre : le stage long (février-juin, plein temps, 30 ECTS)

Le stage long consiste en la réalisation du projet de recherche et l'écriture du mémoire. Il se déroule en immersion dans le laboratoire concerné et constitue une activité plein temps (l'étudiant ne peut pas valider d'ECTS supplémentaires pendant cette période).

La validation est basée sur le mémoire de stage, document comprenant (hors plan, bibliographie et annexes) entre 10000 et 15000 mots pour les mémoires produisant des données (données de simulation comprises) et entre 10000 et 20000 mots pour les mémoires théoriques. Le mémoire sera jugé par 2 rapporteurs, l'un (au moins) appartenant au Conseil pédagogique mais tous deux extérieurs au laboratoire d'accueil. La soutenance orale, elle, se tiendra lors de l'une des deux sessions (juin ou septembre) et sera évaluée par le Conseil pédagogique du Cogmaster constitué en Jury, qui délivrera la note finale. L'objectif du mémoire et de la soutenance est de démontrer l'autonomie et la capacité de travail de l'étudiant/e en tant que futur chercheur.

### 3. Engagements

Le/la responsable de stage s'engage à donner à l'étudiant/e les moyens scientifiques et techniques de mener à bien son stage. Plus précisément, il/elle doit :

- intégrer l'étudiant dans le laboratoire ou équipe de recherche (accès au laboratoire, salle de travail, etc.)
- donner accès aux ressources permettant de mener à bien le projet (ressources bibliographiques, le cas échéant : sujets expérimentaux, instrumentation, ressources informatiques, etc.).

Il/elle doit également encadrer et guider l'étudiant dans son projet. Plus précisément :

- suivre l'étudiant régulièrement (une fois par semaine minimum)
- superviser son mémoire et sa présentation orale.

L'encadrement scientifique doit trouver l'équilibre entre le développement de l'autonomie intellectuelle de l'étudiant/e, lui permettant une initiation aux différents aspects de la démarche de recherche (à régler en fonction de la durée du stage), et une supervision scientifique et pratique concernant sur le travail à accomplir et sa mise en forme (relecture du mémoire, préparation de la présentation orale).

Note : le/la responsable de stage peut déléguer une partie de l'encadrement à des collègues ou étudiants seniors, mais il garde l'entière responsabilité pédagogique et scientifique vis-à-vis du Cogmaster. Il devra dans tous les cas rédiger en fin de stage une évaluation qualitative du travail de l'étudiant/e qui restera confidentielle.

### 4. Le cas du stage long en province ou à l'étranger

Ce type de stage nécessite une très bonne coordination entre le laboratoire d'accueil en Ile-de-France – et, en son sein, le membre du Conseil pédagogique correspondant qui accueille l'étudiant/e et l'encadre durant le ministage de préparation – et le laboratoire en province ou à l'étranger dans lequel le stage se déroule au second semestre.

Le membre du Conseil pédagogique (chercheur correspondant en Ile-de-France) doit encadrer l'étudiant/e exactement comme s'il s'agissait d'un stage local (accès aux ressources bibliographiques, informatiques, participation à la vie de laboratoire, etc.). Il est de sa responsabilité de s'assurer que le stage soit préparé pendant le premier semestre en liaison étroite avec le/la responsable de stage distant, et que l'étudiant/e et le laboratoire étranger ont bien compris les contraintes de forme, de fond, et de calendrier qui pèsent sur la remise du mémoire et la soutenance du stage.

Le/la responsable de stage distant doit discuter avec le laboratoire correspondant du sujet de stage et s'assurer qu'il est bien préparé pendant le premier semestre. Il doit ensuite assurer l'accès aux ressources et l'encadrement scientifique de l'étudiant comme indiqué plus haut.

### 5. Rappel concernant la gratification

Le Cogmaster rappelle que le décret du 27 novembre 2014, relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages, indique que ces stages doivent faire l'objet d'une gratification au-delà de 2 mois (soit 44 jours, ou 308 heures) de présence effective du stagiaire.

Cette gratification est fixée à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (soit 554,40 € par mois de temps plein en 2015). La durée, le pourcentage horaire et la rémunération du stage sont stipulés dans la **convention de stage** signée par l'étudiant/e, le laboratoire d'accueil et l'établissement d'inscription administrative.